

Productions fourragères 2022

Chute des rendements fourragers

Contexte national

L'année 2022 est la plus chaude jamais enregistrée en France, avec un excédent moyen de 1,5 °C par rapport aux normales 1991-2020. C'est aussi l'une des moins pluvieuses, avec un déficit pluviométrique de 22 % sur les normales. Ces conditions météorologiques pénalisent très fortement la production d'herbe au printemps et à l'été. Les pluies de septembre et début octobre, associées à des températures supérieures aux normales, permettent une reprise de la pousse au nord d'une ligne allant de la Bretagne à Auvergne-Rhône-Alpes. Cette amélioration est toutefois largement insuffisante pour compenser le déficit estival. Au niveau national, le rendement des prairies de printemps s'affiche inférieur de 20 % au rendement de référence. À l'été-automne, le déficit atteint 34 %. Les régions Île-de-France, Normandie et Hauts-de-France sont les plus épargnées au printemps, mais les plus impactées à l'été-automne. En moyenne annuelle, le rendement national des prairies se replie de 25 % par rapport au rendement annuel de référence. Les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie sont les plus touchées par ce retard annuel, tandis que le Centre-Val de Loire est la région la moins affectée, en étant la seule avec un rendement été-automne supérieur, quoique faiblement, à la norme.

Concernant le **maïs fourrage**, les températures largement excédentaires au printemps 2022 favorisent un développement rapide des maïs jusqu'à la floraison. Puis l'été chaud et très sec pénalise la fécondation et le remplissage des grains, aboutissant à des rendements en forte baisse dans l'ensemble des régions, avec une qualité détériorée. Malgré un transfert de surfaces de maïs grain vers le fourrage, la production se replie.

En Bretagne, comme au niveau national, l'année 2022 est marquée par la sécheresse et la chaleur. Les **températures** dépassent significativement les normales 1991-2020 (excédent de 1,3 °C sur l'année), en particulier en février-mars, mai,

juillet-août et octobre-novembre. Les **précipitations** s'affichent très en-dessous des normales de saison (- 12,7 % sur l'année). Excepté en juin, septembre, novembre et décembre, le niveau est déficitaire, particulièrement en mai et juillet. Les niveaux des

nappes d'eau souterraines bretonnes relevés fin novembre sont cependant majoritairement conformes aux normales à l'ouest de la région et modérément bas à l'est, grâce aux pluies du dernier mois. Ces conditions météorologiques

Tableau 1
Évolution des productions et des besoins fourragers en Bretagne

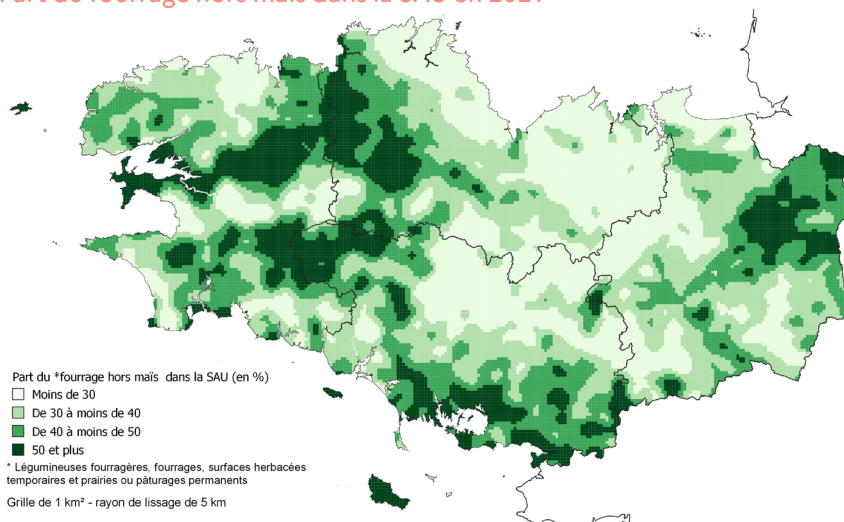
	Unité	2019	2020	2021	2022
Nombre d'UGB herbivores (alimentation grossière*)	Millier UGB	1 393,4	1 356,9	1 309,7	1 270,1
Vaches laitières (y c. réforme)	1 000 têtes	738,9	718,7	694,0	671,3
Besoins fourragers des herbivores	Millier tonnes MS	8 225,7	8 010,2	7 731,7	7 498,1
Production fourragère totale	Millier tonnes MS	7 971,1	7 756,6	9 056,7	6 708,8
dont : maïs fourrage	Millier tonnes MS	3 843,2	3 534,3	3 968,8	3 242,2
Rendement maïs fourrage	Tonne MS/ha	12,7	12,1	14,2	10,9
Rendement prairies temporaires	Tonne MS/ha	7,0	7,3	8,7	5,6

* herbe et fourrages, hors concentré

Source : Agreste, statistique agricole annuelle, provisoire en 2022

Carte 1

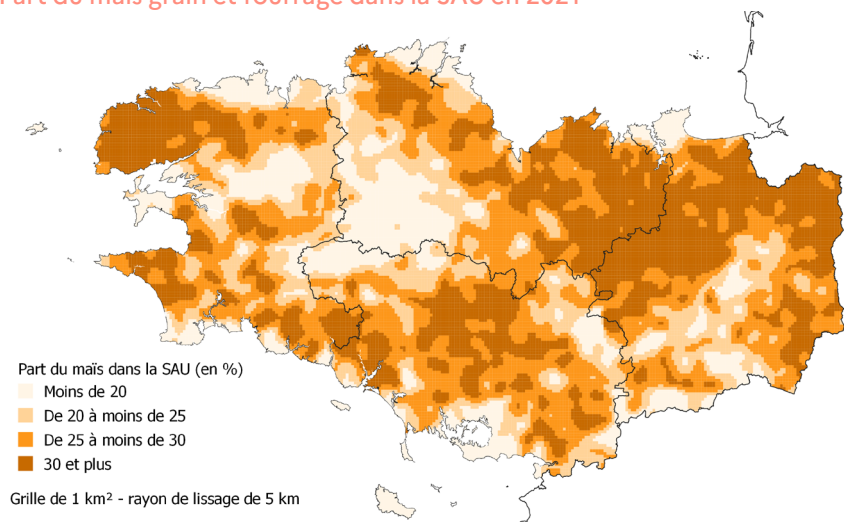
Part du fourrage hors maïs dans la SAU en 2021



Source : Agence de service de paiements - Registre parcellaire graphique 2021

Carte 2

Part du maïs grain et fourrage dans la SAU en 2021



Source : Agence de service de paiements - Registre parcellaire graphique 2021

sols en surface, sont très insuffisantes pour relancer la pousse. Malgré cette météo éprouvante, le cumul en mai de la production des prairies permanentes bretonnes continue de dépasser la moyenne de référence (+ 8 %). En juin, pour la première fois depuis octobre 2021, les relevés pluviométriques mensuels se révèlent excédentaires. Les précipitations, souvent orageuses, permettent de faire reculer la sécheresse de surface, mais les niveaux des nappes d'eau souterraine restent bas pour 88 % des points d'observation. Le coup de chaud de la mi-juin stoppe net la croissance de l'herbe. En fin de mois, les conditions semblent s'améliorer dans les zones humides, mais dans les zones sèches, les moindres densité et qualité de l'herbe nécessitent d'augmenter l'apport, pour les bovins, en fourrages et en correcteur azoté, en dépit de son prix très élevé. Avec une production en juin très inférieure à celle de référence, la production cumulée d'herbe au premier semestre devient déficitaire en Bretagne, comme au niveau national. En cumul jusqu'au 20 juin 2022, la part de la pousse des prairies permanentes réalisée en Bretagne atteint 51 % de la pousse annuelle de référence, contre 62 % pour la pousse printanière de référence.

Le déficit en herbe de ce premier semestre est plus important sur le littoral finistérien, et moins prononcé au sud de l'Ille-et-Vilaine. Dans l'Ouest breton, la pousse de printemps se révèle atypique, en étant précoce en début de saison et en chutant fin mai, ce qui est très inhabituel pour ces secteurs humides.

Les conditions météorologiques du **second semestre** n'améliorent pas l'état des prairies. Le déficit de pousse du printemps se renforce à l'été-automne dans les quatre départements bretons, en particulier dans les Côtes-d'Armor et le Finistère. La sécheresse de l'été stoppe la pousse de l'herbe entre mi-juillet et mi-août. Les stocks de report de maïs ensilage

défavorisent la production d'herbe et de maïs. Globalement, la **production fourragère bretonne** fléchit d'un quart par rapport à celle, très satisfaisante, de 2021, et de 19 % comparée à la production moyenne 2019-2021. Par rapport à 2021, la production bretonne décroît de 35 % en prairies et de 18 % en maïs fourrage, avec respectivement 30,7 et 32,4 millions de tonnes de matière sèche.

En 2022, le rendement moyen des **prairies** bretonnes s'affiche inférieur de 24 % au rendement annuel de référence. Comme pour la majorité des régions, le déficit au printemps s'accroît durant l'été-automne en Bretagne, passant de - 16 % à - 39 %. Les quatre départements bretons

sont concernés, avec un impact plus important dans le Finistère.

La production fourragère de l'année débute correctement : l'hiver doux et peu pluvieux favorise la croissance de l'herbe et permet une bonne portance pour le pâturage. En avril, sixième mois consécutif de déficit pluviométrique, la production cumulée des prairies permanentes bretonnes excède de 28 % les normales. Les conditions sont idéales pour le pâturage et les fauches, avec une herbe de qualité. Le mois de mai est ensuite exceptionnellement chaud et sec : le déficit pluviométrique s'aggrave, pénalisant les prairies, notamment les repousses après les fauches. Les quelques pluies orageuses et hétérogènes, bénéfiques pour les

et d'herbe récoltée au printemps sont entamés par les éleveurs. Au 12 août, les quatre départements bretons sont intégralement placés en situation de crise sécheresse, niveau d'alerte le plus élevé. Avec le retour des pluies mi-août et en septembre, les prairies reverdissent. La reprise de la pousse permet de rattraper en partie le retard accumulé durant l'été. L'herbe est de qualité et la douceur automnale permet de prolonger le pâturage.

Sur l'année, le déficit de pousse concerne aussi bien les prairies permanentes que les prairies temporaires.

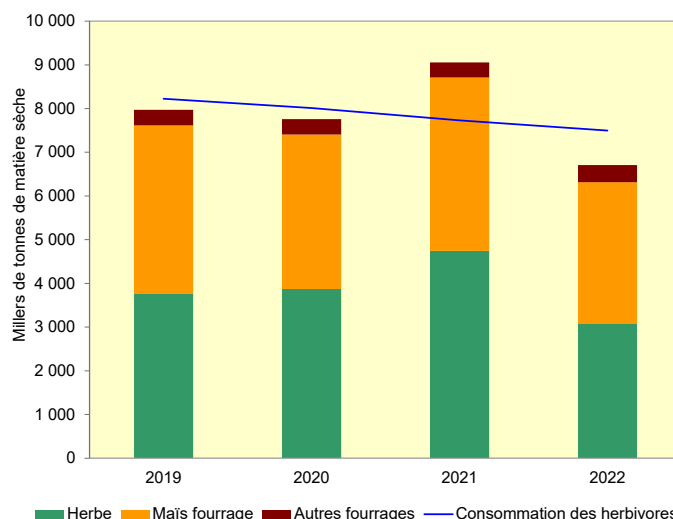
En moyenne annuelle, le **rendement des prairies des départements bretons** se replie, par rapport au rendement départemental de référence, de 31 % dans le Finistère, 24 % dans les Côtes-d'Armor, 22 % dans le Morbihan et 18 % en Ille-et-Vilaine.

Comparé au rendement de 2021, le rendement moyen des **prairies temporaires** chute de 35 % en Bretagne. Le recul est de 26 % comparé au rendement moyen 2019-2021. Avec des surfaces en baisse de 4 %, la production régionale décroît de 38 % en un an. S'agissant des **prairies permanentes**, les rendements perdent 33 % par rapport à 2021, et 19 % par rapport à la moyenne 2019-2021. Avec des surfaces en recul de 1,6 %, la production correspondante se replie de 34 % en un an, et de 20 % comparé à la production moyenne 2019-2021.

Comme l'herbe, le **maïs fourrage** souffre de la sécheresse et des fortes températures de 2022. Les semis se font dans de bonnes conditions, avec de l'avance grâce au temps sec et

Graphique 1

Production et consommation fourragère en Bretagne



Source : Agreste, statistique agricole annuelle, provisoire en 2022

ensoleillé, ainsi qu'aux températures douces de mi-avril. Puis les fortes chaleurs permettent des levées rapides et homogènes. Mais, dès le printemps, la plante souffre des températures excédentaires et sa précocité la pénalise. Le fort stress hydrique au stade floraison impacte la formation des épis et le remplissage des grains. Les parcelles de maïs destinées au grain les plus desséchées sont orientées vers l'ensilage précoce. Pour éviter que la plante ne se dessèche entièrement sur pied, les premiers ensilages de maïs débutent dès fin juillet dans les zones les plus séchantes, avec environ un mois d'avance en Ille-et-Vilaine et dans le sud du Morbihan.

Au final, avec 10,9 tonnes de matière sèche à l'hectare, le **rendement** annuel du maïs fourrage fléchit de 23 % en un an en Bretagne et perd 16 % sur le rendement moyen 2019-2021. Le recul est le plus important en Ille-et-Vilaine (- 37 %) et le moins prononcé dans le Finistère (- 8 %). Avec une sole en

progression de 6,6 %, la **production** régionale se réduit de 18 % par rapport à 2021. Côté qualité, la teneur en matière sèche à la récolte du maïs fourrage est élevée, sa teneur en amidon moins défavorable qu'au niveau national, et sa valeur alimentaire assez moyenne.

En 2022, le cheptel de **bovins** hors veaux, consommateur de la production fourragère, se réduit de 3,1 % en Bretagne, dont - 3,3 % en vaches laitières. Le nombre total d'Unités gros bétail (UGB), alimentation grossière¹, constitué pour moitié par les vaches laitières, faiblit alors de 3,0 % en 2022. Malgré cette baisse de cheptel, la production fourragère décevante de 2022 s'avère inférieure aux besoins fourragers des herbivores, qui peuvent être comblés par des stocks, des achats ou des cultures intermédiaires.

¹ L'Unité gros bétail « alimentation grossière » compare les herbivores selon leur consommation en herbe et fourrage.

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne
Service régional de l'information statistique et économique
15, avenue de Cucillé
35047 Rennes cedex 9

Tel : 02 99 28 22 30
Mail : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

Directeur : Michel Stoumboff
Directrice de la publication : Claire Chevin
Rédacteur : Linda Deschamps
Rédaction en chef et composition : Sylvie Lesaint
Cartographie : Luc Goutard
ISSN : 2739-7068
© Agreste 2023